

FONDATEUR

PROMESSE DE SOUTIEN
«MEMBRE FONDATEUR»

COTISATION UNIQUE DE 50'000.-

MAISON DU
SPORT
VALAISAN

PRESTATIONS

- Réalisation d'un film, de 3 à 4 minutes, sur l'entreprise avec témoignages liés à la Maison du sport présenté sur écrans de la Maison et sur le site internet et mis à disposition de l'entreprise ou institution.
- 4 abonnements «Amis du sport valaisan» donnant droit annuellement à l'entrée gratuite à la Maison et à de nombreuses réductions et avantages lors des différents événements.
- 4 membres de l'Association avec droit de vote à l'AG
- Logo de l'entreprise sur une plaquette individuelle à l'entrée des locaux et, individuellement, sur le site internet et les écrans de la «salle cinéma».
- Logo sur papier à lettre et sur l'ensemble de la communication
- Mise à disposition, sur réservation, 1 fois par an des locaux pour événements, séminaires ou autres manifestations privées
- 3 visites de groupe guidées offertes par an (maximum 25 personnes)
- 1 invitation par an pour 4 personnes à la journée des Ambassadeurs de la Maison du sport valaisan.
- Invitation à prix réduit aux événements réservés exclusivement aux Ambassadeurs de la Maison du sport valaisan.
- Rabais de 20% sur tous les produits du terroir et les articles publicitaires de la boutique de la Maison
- Informations en primeur sur les différentes activités et événements de la Maison.

ENTREPRISE :

CONTACT :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

MAIL :

DATE :

SIGNATURE :

Par cette signature, notre société déclare devenir «Fondateur» de l'Association «Maison du sport valaisan» et certifie régler la cotisation unique de 50'000.-, dès 2020.

A retourner par courrier postal ou par e-mail à :

Maison du sport valaisan
Case postale 2243
1950 Sion 2
info@maisonsportvalais.ch